

Vue du pont

MAGAZINE D'INFORMATIONS MUNICIPALES

Septembre 2013



C'est la
RENTRÉE !

Au fil de l'actu	p.2
Vie municipale	p.4
Vie locale	p.14
Les rendez-vous du mois	p.22
Vie quotidienne	p.23



PONT SAINT MARTIN



Fête d'été de la Farandole : 2^{ème} édition



Afin de fêter l'arrivée de l'été et la fin de l'année scolaire, les enfants de la Farandole et leurs familles étaient invités à se retrouver dans le jardin du multi-accueil pour un spectacle suivi d'un pique-nique familial le **27 juin**. Ainsi, une centaine d'enfants et d'adultes a pu profiter d'un moment d'échanges convivial et de rencontres avec le personnel de La Farandole. Le

spectacle « *Humm...des légumes* », présenté par la compagnie Arts Symbiose a ravi les papilles de tous en se terminant par une dégustation de légumes !

Le Pays signe un Contrat de p Général

Vendredi 24 mai, Yannick Rabillé, président du Pays de Grandlieu, Machecoul Logne et Catherine Touchefeu, vice-présidente du Conseil Général de Loire Atlantique ont signé le quatrième contrat départemental de Projet Culturel de Territoire.

Au travers d'une coordination pilotée par le Pays, la finalité du « Projet Culturel de Territoire » du Pays de Grandlieu Machecoul Logne est de renforcer le développement de la pratique musicale sur le territoire, de promouvoir la lecture publique, de

Magazine municipal d'informations
de la mairie de Pont Saint Martin
02 40 26 80 23
contact@mairie-pontsaintmartin.fr

Tirage : 2 800 exemplaires
Directeur de la publication :
Yves François
Conseillère déléguée à l'information :
Christine Buteau
Rédaction : commission
communication-information
Création graphique et mise en page :
Studio Sinaé - www.sinae.fr

Impression :
Offset 5 Nantes : 02 40 26 59 56
Dans une démarche environnementale,
ce bulletin a été imprimé sur papier
recyclé et en encres végétales.

Les informations destinées à être
publiées dans ce magazine d'information
doivent impérativement être déposées en
mairie ou envoyées par e-mail avant le 2
du mois précédent. Contact :
communication@mairie-pontsaintmartin.fr

Belle réussite pour la



◀ Journées Portes Ouvertes des entreprises de la CCGL

Du 24 au 28 juin, les entreprises des 9 communes du territoire ont ouvert leurs portes au grand public et ont proposé des visites afin de présenter leur savoir-faire.

Ces Journées Portes Ouvertes ont eu un vif succès, plus de 520 inscriptions ont été dénombrées. 90 % des inscrits étaient des habitants de la communauté de communes. Les 10 % restants venaient de communes voisines comme Machecoul, Les Sorinières ou Arthon en Retz. Ces journées ont intéressé aussi bien les jeunes en recherche d'orientation ou venus découvrir des métiers que les demandeurs d'emploi venus postuler pour un stage ou un poste. Les retraités

représentaient également une part importante des visiteurs. Les entreprises participantes se sont investies et ont su surprendre en proposant des visites dynamiques et intéressantes, accompagnées pour la plupart d'une vidéo, d'une dégustation ou d'une démonstration de l'activité présentée.

Projet culturel avec le Conseil



susciter des coopérations culturelles à l'échelle du territoire pour favoriser l'itinérance culturelle, un développement d'une offre d'éducation artistique et culturelle, et enfin de structurer des parcours culturels d'interprétation et de création autour des patrimoines.

Pique-Nique du RAM

Le 27 juin, 75 assistantes maternelles de la commune étaient conviées par Yves François, maire et Brigitte Galpin, adjointe déléguée à l'enfance, à la jeunesse et à l'éducation, à un pique-nique convivial au Relais

Assistants Maternelles. C'était l'occasion pour ces professionnelles de se rencontrer mais aussi, pour les enfants, la possibilité de jouer en grand groupe dans le jardin et de manger en plein air. Ce pique-nique est venu clôturer une année d'accueil sur les matinées d'éveil et de temps de partage et d'échange. Ce fut également l'occasion de dire bonne route aux plus grands qui font leur première rentrée.



Fête de la Musique !

C'est dans une ambiance familiale que s'est déroulée la Fête de la Musique, pour la première fois sur la place Saint Martin, le vendredi 21 juin dernier.

Non contents d'échapper à la pluie pour quelques rayons de soleil, les Martipontains se sont déplacés en famille pour venir écouter les rythmes endiablés de la Fanfrale. La fanfare des étudiants de l'école Centrale de Nantes a repris, pendant près d'une heure et demie des chansons connues, pour tous les âges ! Des « Crocodiles » au « Lion est Mort ce soir » en passant par la musique du générique de Thierry La Fronde, chacun y trouva son compte ! En seconde partie, l'ambiance était irlandaise et dansante avec le groupe Beltaine, accompagné de danseurs celtiques. Ceux-ci ont alterné représentations et initiations. Chacun a ainsi pu apprendre quelques pas de danse celtique, jusqu'à la tombée de la nuit et la fermeture de la buvette, tenue par l'UCAPL !



La médiathèque visitée par des élus et des bibliothécaires de Loire Atlantique pour servir de modèle

Le 11 juin, Yves François recevait des élus et bibliothécaires du département. Ils sont venus visiter la médiathèque Le 3^{ème} Lieu et se renseigner sur le dossier que nous avons monté en 2010 : couts de construction, plans, orientations pour le fonctionnement, projet municipal du 3^{ème} Lieu. Elisabeth Fabart, directrice de la bibliothèque départementale de Loire Atlantique, prenait part à la visite formulant elle aussi son avis et ses conseils.

Les élus et agents des diverses communes se sont découverts de nombreux points communs, et se sont accordés notamment sur le fait qu'aujourd'hui, une médiathèque a pour mission de devenir un lieu où l'on se donne rendez-vous, où l'on peut boire un café, regarder par hasard une exposition... Une médiathèque n'est pas qu'un temple du savoir réservé aux initiés mais elle doit émettre les signes de bienvenue à tous, par la présence d'activités différentes et complémentaires de ce que permet l'offre documentaire classique. Au terme de cette visite, chacun a pu repartir avec quelques idées, orientations ou conseils pour son propre projet.



Pont Saint Martin : une commune en pleine mutation dans un nouveau contexte économique et social



Pont Saint Martin est en profonde mutation : de commune rurale autour de son clocher il y a encore une trentaine d'années, Pont Saint Martin est de plus en plus habitée par des familles venant de villes plus importantes souhaitant trouver sur place les services connus ailleurs.

Le visage de la commune change à travers son économie en plein développement, sa nouvelle urbanisation dictée aussi par de nouvelles lois, ses types d'habitat nécessairement plus larges pour accueillir une population diverse. La situation géographique de Pont Saint Martin génère de nouveaux enjeux et leurs réponses sont désormais à traiter bien au-delà du seul niveau local, en lien étroit avec les intercommunalités voisines et le département. L'avenir de Pont Saint Martin s'écrira désormais à de multiples mains, et pas seulement martipontaines.

Samedi 31 août, l'inauguration de la nouvelle station d'épuration du Beau-Prêtre, d'une capacité du double de l'ancienne, permet un nouveau développement démographique, conformément au plan local d'urbanisme en cours de finalisation. Nous avons eu plaisir à accueillir 12 nouvelles familles début juillet venues prendre possession de leur appartement, en plein centre-bourg, dans l'ensemble des locatifs sociaux "les Capucines". Seize autres logements sociaux sont en construction dans la 3^{ème} tranche du Haugard. Rappelons parallèlement l'obligation de la commune, rattachée en juin 2012 à l'unité urbaine de Nantes, de disposer de 560 logements sociaux sur les 2 250 résidences principales que comptent Pont Saint Martin. Deux logements de secours ont été ouverts et meublés par le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale). Ces logements de secours ont rapidement confirmé leur utilité puisque l'un d'eux a permis fin juin d'accueillir une famille avec deux enfants suite à l'incendie de leur maison.

Il convient d'analyser et d'anticiper la mutation de la commune et les nouveaux besoins, pour créer les équipements et les services attendus par la population, en ayant bien en tête que les capacités budgétaires de la commune sont limitées. Elles seront encore moins fortes dans les années futures du fait d'une baisse des dotations et des subventions extérieures (Etat, Conseil Général, CCGL). Savoir ajuster les dépenses futures au nouveau contexte économique et social, voilà un impératif dans les années à venir.

En cette fin d'année 2013, la démarche collective et participative vers de nouveaux rythmes scolaires en septembre 2014 sera riche de rencontres et de réunions pour l'intérêt final de l'enfant et de sa réussite. Bonne reprise aux responsables associatifs dont l'engagement bénévole est si important pour la qualité de vie de tous.

Très bonne rentrée à chacun !

Yves FRANÇOIS, maire de Pont Saint Martin

Les maires du Pays de Retz face aux nouveaux rythmes scolaires

Samedi 22 juin, en présence du sous-préfet de Saint-Nazaire et du Secrétaire général de la Préfecture, de plusieurs sénateurs, députés et conseillers généraux, les maires et élus des 45 communes du Pays de Retz se sont réunis dans le nouvel équipement culturel martipontain "Le 3^{ème} Lieu" pour leur assemblée générale annuelle, à l'invitation de Jean-Luc Le Brigand, président de l'association des Maires du Pays de Retz et maire de Préfailles.

Après une brève présentation de la commune par Yves François, maire, Pascal Prats, maire de Saint Jean de Boiseau, a présenté les comptes de l'exercice 2012 et les principaux indicateurs financiers de l'association.

Michel Bahurel, maire de Paimboeuf, était chargé de faire le point sur l'état d'avancement de la mise en oeuvre de la réforme des rythmes scolaires dans le Pays de Retz : *"En Loire-Atlantique, 13 % des villes représentant 47 % des écoles et 46 % des élèves (43 497 jeunes) prévoient la mise en place pour septembre 2013. Suite au retour des questionnaires renseignés par les 45 communes du Pays de Retz, les réponses révèlent que 8 communes du Pays de Retz préparent la mise en place de la réforme pour septembre 2013, représentant 22 écoles (14 publiques et 8 privées, soit 22 % des élèves et 21 % des écoles du territoire). Chaque commune a mis en place un groupe de travail ou étudie sa création. Le choix de la demi-journée supplémentaire se porte massivement sur le mercredi matin à 87 %. Chacune des huit communes mettant la réforme en oeuvre dès septembre 2013 prévoit des organisations des activités et des horaires pour les temps périscolaires différents les unes des autres"*. Il a été convenu que des rencontres entre élus seraient organisées dans les mois à venir afin de profiter des expériences des uns et des autres.



Yann L'Alexandre, responsable au CODELA (comité d'expansion économique de Loire-Atlantique), est venu présenter l'état des lieux du développement économique du Pays de Retz. Jean-Luc Le Brigand : *"Le Pays de Retz possède de beaux atouts. Il est de notre responsabilité d'élus de favoriser l'implantation d'entreprises en sud-Loire, de tout faire pour attirer de nouvelles activités et de rendre possible l'expansion endogène des entreprises qui le souhaitent. Créer des emplois en sud-Loire, rapprocher bassins d'emplois et bassins de vie : voilà notre objectif. Il faut le faire ensemble, au-delà désormais des anciennes querelles de clocher, en recherchant toutes les solutions possibles"*.

Une rencontre, des échanges...

Au printemps dernier l'Association Nationale Cultures et Traditions* s'est adressée à l'Association Rencontres Echanges Jumelages de la commune afin de permettre à la troupe de danse traditionnelle Towara (Cotonou, Bénin) de faire escale dans la région lors de sa tournée française. La troupe, composée de 10 danseurs et musiciens, a participé depuis juin à divers festivals aux quatre coins de l'hexagone (Chinon, St Malo, Alençon, Gannat, Port sur Saône...), elle a fait escale chez plusieurs familles martipontaines en échange d'une journée de stage de danse auprès des plus jeunes dans le cadre des activités du Service Enfance Jeunesse. Retour sur cet échange haut en couleurs...



La troupe menée par Norbert Zounon est arrivée lundi 8 juillet en soirée, et a été accueillie autour d'un buffet par les membres de l'AREJ et les familles d'accueil en présence d'Yves François, maire. Les dialogues allaient bon train, chacun s'enrichissant de la différence de l'autre. Les artistes sont ensuite partis chez leurs familles d'accueil pour un repos bien mérité.

Mardi 9 juillet, plus de 30 Martipontains, âgés de 8 à 14 ans se sont initiés à la danse et ont écouté quelques contes traditionnels. En fin d'après-midi, les jeunes ont proposé

à leurs familles une démonstration de danse, le récit d'un conte traditionnel et d'un poème de Maurice Carême. En soirée, le groupe Towara a proposé aux Martipontains quelques tableaux de son spectacle de danse au rythme soutenu des percussions. Le public, ravi, a pu faire escale au Bénin le temps d'une soirée.

Mercredi 10 juillet, la troupe est partie à la découverte de l'observatoire

ornithologique de la réserve du lac de Grandlieu, notre lac aux accents tropicaux, comme un clin d'œil au lac de Nokoué. Le temps passe toujours trop vite quand il est bien partagé, la troupe a repris la route le midi après l'échange d'adieux qui sonnaient comme des « à bientôt »...



Si vous souhaitez en savoir plus sur les actions de l'AREJ contactez Yves Perrochaud, 02 40 26 84 57, ymt.perrochaud@wanadoo.fr

Longue route à nos amis de Towara !

*L'ANCT (Gannat, Allier) dont le festival des cultures du monde a obtenu le haut patronnage de l'UNESCO dans le cadre de la convention pour le patrimoine culturel immatériel, œuvre pour le partage des cultures comme moyen de compréhension entre les peuples.

VOIRIE

Réalisation d'un giratoire

Dans le cadre du projet d'aménagement de la société SAS Pontmardis comprenant l'extension du Super U, la création de 6 cellules commerciales et 8 logements sur l'ensemble de la parcelle située entre la rue de Nantes, la rue des Vignes et la rue de la Bourie, un giratoire va être créé au niveau de la rue du Moulinier afin de gérer le flux des usagers et desservir la zone commerciale.

Conformément à la convention de projet urbain partenarial passé entre l'entreprise et la commune, 85 % du coût de l'aménagement sera pris en charge par la société SAS Pontmardis, proportionnalité évaluée au regard du bénéfice apportée aux usagers du projet d'une part et de l'ensemble des habitants de l'autre part.

En amont des travaux du giratoire, le SYDELA (SYndicat Départemental d'Énergie de Loire-Atlantique) et ERDF (Electricité Réseau Distribution France) effectueront des travaux d'effacement des réseaux à partir de début septembre et pour une durée d'un mois.

La réalisation du giratoire suivra ces travaux



et commencera au début du mois d'octobre pour une durée de 2 mois. Ces travaux seront réalisés par l'entreprise Colas.

Pendant ces trois mois, un alternat sera mis en place et la circulation sera totalement ré-ouverte le soir dans les deux sens de circulation.

Le conseil municipal du 20 juin en bref...

(Le compte-rendu complet est consultable en mairie ou sur le site internet de la commune)

Vers une maîtrise d'œuvre urbaine sociale (MOUS) : depuis plus de 10 ans, de nombreuses familles de la communauté des gens du voyage se sont installées sur le territoire de Pont Saint Martin, pour la plupart sous forme d'occupations illégales. Leur intégration dans la vie sociale se déroule de plus en plus difficilement, s'accroissant au fur et à mesure de l'augmentation des situations illicites. La commune souhaite aujourd'hui mettre en place une MOUS afin de permettre à certaines de ces familles de bénéficier d'un environnement correspondant à leur mode de vie tout en respectant la réglementation et en favorisant aussi la cohabitation entre gens du voyage et habitants de la commune. Le coût de l'étude a été évalué à 40 000 € pour lesquels une subvention de 10 000 € sera sollicitée auprès du conseil général.

Subventions exceptionnelles : afin d'assurer la pérennité de l'association Musique et Danse et de l'aider à faire face à des difficultés financières et administratives, les élus ont adopté à l'unanimité une subvention exceptionnelle de 11 000 €, somme s'avérant nécessaire pour équilibrer ses comptes. Des subventions exceptionnelles seront également attribuées à l'antenne Pays de Grandlieu de l'association départementale de la protection civile (250 €) qui intervient depuis 40 ans lors



des manifestations communales et à l'Atelier Myosotis (67 €) pour les fournitures des bouquets réalisés à l'occasion du forum des commerçants et associations.

Tour du lac de Grandlieu : afin de coordonner le projet de tour du lac de Grandlieu initié par le Syndicat de Pays Grandlieu, Machecoul et Logne, une convention de partenariat a été signée entre les communes concernées par le projet. Une subvention sera sollicitée auprès du conseil général à hauteur de 60 % des dépenses pour la mise en valeur de la signalétique du circuit du tour du lac. (dépense estimée à 1 370 € hors taxes sur Pont Saint Martin pour l'année 2013).

Zac du Haugard : les élus ont pris connaissance du rapport annuel 2012 et des prévisions pour les années à venir. Sur l'année 2013, il est

prévu la signature de 24 ventes de terrains (1^{ère} phase de la tranche 3) ainsi que la cession de deux îlots à Aiguillon Constructions. La phase définitive du chantier des espaces publics sera engagée à partir de septembre/octobre en fonction de l'avancement des différents chantiers de construction et de l'arrivée des nouveaux habitants dans le quartier. En 2014, 9 ventes de lots libres sont prévues ainsi que l'achat par Aiguillon Construction de trois îlots pour des logements sociaux qui seront livrés à la rentrée 2015.

Les rues de cette 3^{ème} tranche porteront les noms suivants : impasse des Rousserolles, impasse des Guifettes, passage des Gézelles, allée des Colverts, allée des Bécasses des Bois, allée des Perdrix Rouges, allée des Geais des Chênes, passage des Guifettes et passage des Perdrix Rouges.

De nouvelles possibilités avec le minibus municipal

Tous les mois, 12 conducteurs bénévoles se relaient pour conduire le minibus municipal et proposer ainsi aux personnes âgées ou isolées de se rendre au marché du samedi matin. Lors de leur réunion annuelle, les conducteurs ont également proposé de déposer les personnes intéressées au Super U ou au plus proche des commerces du bourg.

Si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à vous faire connaître en mairie au 02 40 26 80 23. Le conducteur du mois sera alors informé et il modifiera son circuit.

CULTURE

Le Pôle associatif prépare sa 1^{ère} rentrée

Après trois mois de mise en service du pôle associatif, les élus ont souhaité réunir l'ensemble des associations culturelles afin de faire le point avec elles sur l'utilisation de ce nouvel espace culturel. Chaque association a exprimé ses souhaits en termes d'aménagement liés à son activité propre et ses besoins nouveaux en matériel (étagères complémentaires, etc). La réunion a permis aux associations d'échanger entre elles et ainsi de trouver le meilleur consensus quant à l'aménagement des salles en fonction de

leurs différentes pratiques. Suite aux diverses demandes, les services techniques sont intervenus pendant l'été pour permettre une rentrée réussie.



SOCIAL

Une sortie à Nantes avec 3 familles de Pont Saint Martin

(dans le cadre de la mise en place de l'épargne bonifiée-Vacances Loisirs Pour Tous)

Une première pour le Centre Communal d'Action Sociale de la Mairie de Pont Saint Martin qui souhaitait favoriser les loisirs en permettant aux familles d'obtenir des chèques vacances par une épargne bonifiée. Ce projet a pu se réaliser grâce à l'implication du Secours Populaire du Comité de Rezé en qualité de porteur local et à la collaboration de la Conseillère en Économie Sociale et Familiale du Secteur de Saint Philbert de Grand Lieu, Céline Fortun. Retour sur le temps fort de ce projet : la sortie à Nantes ou comment se rendre et se déplacer à Nantes uniquement avec les transports collectifs ?

Le groupe de 4 adultes et 7 enfants a commencé son périple avec deux mini-bus du service LILA à la demande au départ de la mairie pour rallier Trentemoult.

sous un soleil magnifique. Les « accus » rechargés, le groupe s'est rendu au jardin des plantes par le tramway en deux temps, trois mouvements.



À Trentemoult, l'aventure continuait avec la traversée de la Loire avec la navette fluviale de la TAN, une petite croisière pour rallier le muséum d'histoire naturelle.

Le groupe a pu découvrir la nouvelle exposition « Estuaire, une histoire naturelle » mettant en scène la faune du secteur d'une remarquable diversité. Les enfants ont été fascinés par ces animaux. Ils ont également beaucoup aimé le vivarium, nullement impressionnés par le boa constrictor de 3 mètres de long ou la vipère à cornes. Certains ont été attentifs aux explications du guide du muséum à propos de la salamandre qui, mine de rien, n'est pas un animal si inoffensif que cela.

L'appétit venant, le pique-nique s'est finalement déroulé dans le jardin du muséum

Après les incontournables biquettes, le groupe a découvert le jardin des plantes transporté le temps d'un été dans l'univers de l'illustrateur et auteur pour enfant, Claude Ponti. Les enfants ont eu la surprise de découvrir des massifs en tête de bonhomme ou bien d'oiseau couché avec les pattes en l'air ainsi que 3 gros personnages en forme de poires devant lesquels

le groupe s'est gentiment prêté au jeu de la traditionnelle photo.

Le périple s'est terminé en tramway puis en car en direction de Pont Saint Martin, des images plein la tête en se disant que « *cela avait fait du bien de sortir de la résidence* » et qu'il y aurait plein de choses à raconter aux copains et copines, et bien sûr, à la maîtresse...

- Pour en savoir plus sur le projet « Vacances Loisirs Pour Tous-Épargne bonifiée », contacter le CCAS de Pont Saint Martin
- Pour des idées de sorties en Loire-Atlantique, à consulter : www.ohlaloireatlantique.com



Qu'est ce que " Vacances Pour Tous- Épargne bonifiée " ?

L'outil « Vacances Pour Tous – Épargne bonifiée » financé par la Caisse d'Allocations Familiales, la Mutualité Sociale Agricole 44 et 85 et le Conseil Général de Loire-Atlantique vient compléter l'offre actuelle d'aide à la réalisation de projet de vacances et de loisirs pour les ménages, avec ou sans enfants, accompagnés par les acteurs du social.

COMMENT ?

Les ménages peuvent épargner sur une durée minimum de 4 mois et maximum 8 mois tout en s'engageant dans une démarche de rencontres collectives pour construire leur projet de vacances et de loisirs.

L'épargne maximale pouvant être bonifiée est de 300 €.

Les ménages peuvent bénéficier de l'épargne pendant 4 ans, avec bonification dégressive. Une 5^{ème} année peut être proposée en termes d'accompagnement, mais sans bonification.

COMMENT CELA S'EST CONCRÉTISÉ POUR LES 3 FAMILLES PARTICIPANTES ?

Les 3 familles ont participé à 3 ateliers collectifs aux cours desquels il a été vu :

- les offres de sorties loisirs sur le département de la Loire-Atlantique avec le livret OH LA L.A. !, Escapades en Presqu'île guérandaise et Pays de Retz et le catalogue VACAF...
- les itinéraires en Loire-Atlantique avec Destinéo,
- les moyens de transport collectif sur le territoire (LILA ligne 12 et autres lignes régulières, LILA gratuit, LILA à la demande, la TAN,..),
- le budget des vacances.

URBANISME

Le nouveau PLU* : une réponse équilibrée aux enjeux réglementaire très contraignant

La situation géographique de Pont Saint Martin rend notre commune attractive pour les familles et les entreprises. Pour organiser son développement et l'accueil de cette nouvelle population, le PLU traduit les objectifs de la commune en matière démographique, d'économie, de politique du logement, etc... Il intègre des contraintes, nombreuses et fortes que ne connaissaient pas les anciens plans d'occupation des sols, mais qui s'imposent aujourd'hui à la commune.

DE NOMBREUX ACTEURS CONCERNÉS PAR LE PLAN LOCAL D'URBANISME

L'Etat, le Conseil Général, l'INAO et le SDAOC (institut national des appellations contrôlées des vins et le syndicat départemental), les Chambres consulaires (Industrie et Commerce, Métiers, Agriculture), les communes voisines, Nantes Métropole, etc..., ont examiné attentivement le projet de développement communal et apporté leurs remarques, parfois leurs exigences. Ces avis doivent être impérativement intégrés pour certains et clairement justifiés pour d'autres s'ils ne sont pas pris en compte.

Par ailleurs, l'enquête publique s'est achevée jeudi 18 juillet. Le commissaire-enquêteur a lu les lettres qui lui ont été adressées et reçu de nombreuses personnes dans son bureau de la salle la Charmille. Il a formulé ses avis à la commune dans son rapport final reçu par la mairie lundi 19 août. En plus de l'Etat, des collectivités et des autres personnes publiques, nous devons également prendre en compte l'avis du commissaire-enquêteur portant sur les demandes individuelles qui ont été exprimées.

DES LIMITES À LA CONSOMMATION D'ESPACE

L'Etat a rappelé à plusieurs reprises que la densification est à rechercher en centre-bourg prioritairement et que celle-ci était insuffisante. Du fait de l'histoire rurale de Pont Saint Martin marquée par son économie

viticole et agricole et un tissu urbain avec majoritairement des maisons en rez de chaussée, il semble difficilement envisageable de permettre plusieurs niveaux supplémentaires. Par ailleurs, la commune s'apprête à consentir un lourd effort : la densité était jusqu'à ces dix dernières années de 9,5 maisons à l'hectare ; le PLU prévoit 18 maisons à l'hectare.



L'objectif des différentes lois votées depuis 2000 est de concentrer l'urbanisation en centre-bourg et de construire davantage sur des parcelles plus petites. Ainsi, normalement, l'urbanisation des hameaux ne devrait plus être envisagée. Toutefois, en mettant en place des projets de "hameaux" ou de "villages", certaines constructions pourront quand même être réalisées, mais pas partout.

Cette même logique s'applique pour l'économie : concernant les futurs espaces de développement économique, la consommation d'espace doit être inférieure à 30 % de la consommation moyenne des 10 dernières années. Conscients de la nécessité d'ouvrir de nouveaux hectares et de conforter des bassins d'emplois proches des bassins de vie, il a été proposé dans le bourg de nouveaux espaces commerciaux, et des zones économiques nouvelles à Viais et dans le secteur du Domaine d'Activités Aéroportuaires et ce malgré de fortes réticences de certains partenaires publics.

Les zones humides recensées

Il est désormais obligatoire pour chaque PLU de procéder à un recensement des zones dites "humides". Celles-ci ne sont pas constructibles, sauf à mettre en place des mesures compensatoires qui permettent de recréer 1 à 2 fois la surface des zones détruites. Un premier recensement a été établi par le SAGE du bassin versant de Grand Lieu et intégré au PLU.

Une étude complémentaire a été réalisée par un autre bureau d'études sur les secteurs à enjeux urbanistiques ou dédiés au développement économique, afin d'assurer la réelle faisabilité future des projets. Cette analyse a permis de spécifier les zones urbanisables. Pour rappel, tout projet, au moment de sa réalisation, doit faire l'objet d'une étude dans le cadre de la Loi sur l'Eau intégrant une analyse pédologique, faunistique et floristique, correspondant à des critères fixés par arrêté ministériel et permettant de qualifier les sols.

Leu locaux et régionaux au regard d'un cadre

DES LOGEMENTS "POUR TOUS"

En avril 2012, l'Etat a imposé à la commune l'application de l'article 55 de la loi SRU. Intégrée à l'unité urbaine de Nantes, Pont Saint Martin doit créer 25 % de logements sociaux par rapport aux 2 250 résidences principales existantes. Si la commune ne répond pas à ces objectifs, ce sont des pénalités à payer (environ 40 000 euros annuels), et pouvant être multipliées si la commune ne met pas en place concrètement des moyens pour construire ces logements. Plusieurs sites ont été inscrits dans le PLU pour accueillir des logements locatifs sociaux pour tous types de populations, jeunes et moins jeunes. Ainsi, et sur proposition même de plusieurs riverains, les parcelles dites "des jardins" dans le centre-bourg, sont préconisées pour accueillir des logements bien situés pour des personnes âgées souhaitant se rapprocher des services, médecins et commerces du bourg. Ce projet urbain, solidaire, environnemental, liant les différents quartiers, devra se construire avec l'ensemble des propriétaires, dans l'intérêt général.

DES CRITERES DE CONSTRUCTIBILITE IMPOSÉS A LA COMMUNE

Le SCOT a créé des catégories d'ensembles urbains et prévoit ce qui est permis et ce qui ne l'est pas. Ainsi, émergent des notions comme "villages", "hameaux", "formes complexes modernes". À cela correspond une urbanisation extrêmement limitée : urbanisation permise uniquement à l'intérieur d'un périmètre, limites des zones et des secteurs destinés uniquement à la construction d'annexes, etc... Ce qui peut apparaître dans un premier temps comme des périmètres d'extension possibles sont en fait des secteurs dédiés aux espaces verts : les projets traduits dans les orientations d'aménagement apparaissent comme essentiels.



Le Conseil général, pour sa part, a rappelé à la commune qu'il sera très attentif à l'application des prescriptions du Schéma routier départemental qui impacte fortement les constructibilités envisagées du fait des marges de recul à respecter obligatoirement par rapport à l'axe de la route. L'INAO et le SDAOC ont imposé également aux différents projets communaux des interdictions permettant de conserver les potentiels d'exploitation viticoles.

DEPLACEMENTS : DES PROJETS ET DES REFLEXIONS POUR L'AVENIR

Le Conseil Général a confirmé les projets du futur double rond-point de Viais et du doublement de la route départementale 178 à Viais. Ces aménagements très attendus permettront de supprimer les bouchons matin et soir et inciteront les automobilistes à réemprunter cet axe, réduisant parallèlement les flux supports par les voiries secondaires, dont celles du centre-bourg et des villages (La Vincée, etc...).

Le rapport de présentation du plan local d'urbanisme fait état de la nécessité de réaliser à terme une voie de contournement Est du bourg. Un travail sur le terrain a eu lieu afin d'imaginer le futur tracé. Toutefois, le financement de la réalisation de la voie de contournement reste à assurer en totalité par la commune, sans subvention du Conseil général, ce projet n'étant pas prioritaire pour le département. L'inscription de ce fuseau routier n'apparaît pas dans les zonages du PLU car elle aurait entraîné obligatoirement une étude d'impact lourde et coûteuse sans espoir pour le moment de réaliser le projet de contournement dans les 10 ans à venir.

Réserves foncières pour de nouveaux équipements publics

L'évolution des effectifs scolaires est suivie annuellement au moyen d'états prospectifs afin d'envisager en son temps la construction d'un nouveau groupe scolaire. Depuis plusieurs années, la stabilité des effectifs scolaires est constatée en déconnection de la poursuite de l'augmentation de la population globale. L'évolution de la population sur la base de + 1,5 % par an et la disponibilité actuelle de classes au sein du groupe scolaire des Halbrans révèlent que, malgré l'arrivée de nouvelles familles avec jeunes enfants, le besoin d'un nouveau groupe scolaire de 5 classes (minima fixé par l'Académie) ne se fera pas sentir dans les 10 ans à venir. Concernant le besoin d'une salle polyvalente, une solution communale est à l'étude, mais sa localisation, son statut, son dimensionnement, etc... seront fonction de la réalisation ou non d'une grande salle polyvalente à l'échelon intercommunal, prévue à proximité de Pont Saint Martin.

CULTURE - JEUNESSE

Le prix Chronos Vacances

Cet été, des enfants de 5 à 10 ans, accueillis à l'accueil de loisirs, ont participé au prix littéraire Chronos Vacances, dans le cadre du partenariat avec la Médiathèque Le 3^{ème} Lieu.

Ce prix de littérature jeunesse qui réunit chaque année des lecteurs de tous âges en France, récompense un auteur et son livre



dont les héros jeunes et âgés jouent un rôle dans la chaîne des générations. Avec pour slogan « Grandir, c'est vieillir ; Vieillir, c'est grandir », le Prix Chronos propose une sélection de livres aux différents acteurs locaux (écoles, maison de retraite, ...) évoquant les souvenirs, la vieillesse et la mort, les secrets de famille ainsi que la transmission des savoirs.

Mardi 30 juillet et jeudi 1^{er} août, les enfants de l'accueil de loisirs ont eu le plaisir de découvrir la sélection à la médiathèque. Après avoir écouté les quatre histoires, chacun a voté pour son livre coup de cœur. Un vote à bulletin secret dans les règles de l'art, avec carte d'électeur, isolement, urne et feuille d'émargement, pour s'initier à la citoyenneté ! Les 8-10 ans sont revenus à la médiathèque vendredi 2 août pour un jeu de piste littéraire sur les livres en lice.

La sélection Chronos Vacances 2013 :

L'Album de famille Frédéric Kessler, *Princesse Camcam*, Editions Autrement

La Maison en petits cubes Kenya Pirata, Kunwi Kao, Editions Nobi-nobi !

La Petite enquiquineuse et le vieux géant Anne Loyer, Soufie, Editions Les P'tits bérets

La Petite vieille du vendredi Marie Moinard et Islay, Editions Des ronds dans l'O

Le Prix Chronos s'est prolongé pendant le mois d'août, avec la possibilité pour tous de consulter la sélection à la médiathèque. Ainsi, ceux qui le souhaitent, adultes comme enfants, étaient invités à voter pour leur livre préféré. L'occasion de discuter en famille et de réfléchir sur la valeur des étapes du parcours de vie.

CULTURE

Le 3^{ème} Lieu, un espace qui se vit au quotidien

L'ESPACE CAFÉ PRESSE EST EN SERVICE

La médiathèque est abonnée à la presse quotidienne : Ouest France, Le Monde, Le Monde magazine, Courrier international, Le Courrier du Pays de Retz, Télérama. N'hésitez plus à venir compulser la presse, consulter les petites annonces...

Pour davantage de plaisir et de détente, vous pourrez désormais vous désaltérer grâce à une fontaine à eau installée dans l'espace « salon café presse » et à une machine à café positionnée dans le hall d'entrée du 3^{ème} Lieu.

RAPPEL DES HORAIRES D'OUVERTURE

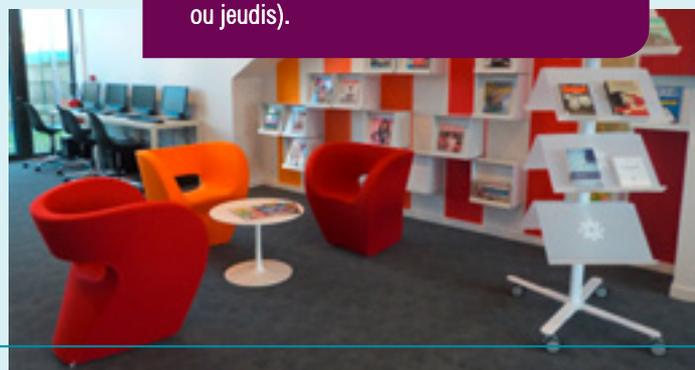
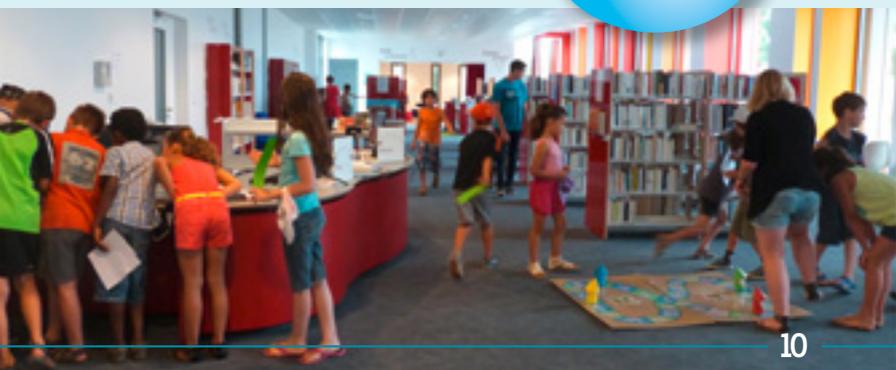
Mardi : 16h-18h
Mercredi : 10h-12h30 & 14h-18h
Vendredi : 16h-18h
Samedi : 10h-12h30 & 14h-16h

Accès uniquement espace café presse
Jeudi : 9h-10h
Samedi : 9h-10h

Mise en service d'un distributeur de boissons chaudes et une fontaine à eau

Devenir bénévole à la médiathèque

La médiathèque est un service municipal culturel ouvert à tous, elle est gérée par deux agents et une équipe de bénévoles. Activités de rangement, réservations, rappels, demandes de renseignement (par mails, téléphone ou sur place), les activités ne manquent pas. Si vous souhaitez intégrer l'équipe de bénévoles pour accueillir le public, couvrir et ranger les livres, participer aux achats et aux temps forts de la médiathèque, vous pouvez nous contacter au 02 40 32 79 27 (de préférence les mardis ou jeudis).



CULTURE

Les cow-boys et les indiens au Vieux Pressoir !

Pour son édition 2013, la fête du Vieux Pressoir revisite le mythe américain de la conquête de l'Ouest. Attention, les cow-boys et les indiens débarquent dans la carrière et la salle du Vieux Pressoir les samedi 14 et dimanche 15 septembre !

Tout au long des après-midis de ces deux jours, vous pourrez découvrir deux musées vivant : un campement amérindien et un campement cow-boy. Dans le premier, petits et grands pourront assister à une visite pédagogique d'un tipi décoré, se faire maquiller par une indienne ou encore prendre la pose dans le décor pour une photo de famille inoubliable (les volontaires pourront être équipés d'une couverture indienne et d'une coiffe de chef). Dans le second campement, outre la découverte de deux tentes décorées d'objets d'époque, vous pourrez assister à des scènes de la vie courante des cow-boys comme la préparation du café au feu de bois ou vous initier au jeu du fer à cheval, ou au maniement du lasso. Là encore, les photos de



famille seront possibles.

Parallèlement à ces découvertes, le samedi 14, de 14h30 à 18h, des ateliers de création et des jeux de rôle seront proposés dans la salle du Vieux Pressoir, spécialement décorée pour l'occasion.

Le dimanche 15, à 15h30, nous vous

proposons de venir écouter 1h de rires et de chansons dans un spectacle enchanteur. Autour d'une cabane en bois, vous découvrirez l'histoire de Tommy, le cow-boy espiègle, Nagawika, le chef des Indiens et Fabiola la belle Indienne.

Les animations proposées sont gratuites et ouvertes à tous.

EN QUELQUES CHIFFRES

1375 inscrits dont 350 nouveaux depuis février soit 25 % de la population fréquente la médiathèque.

La gratuité pour les enfants a fait exploser les inscriptions des - de 18 ans. Toutefois, il faut noter une sociologie des publics beaucoup plus variée qu'auparavant avec des jeunes gens et des ados qui reviennent et lisent ou travaillent sur place. De même, il est souligné la fréquentation en hausse d'usagers qui lisent sur place en attendant leur activité associative. L'activité prêt-retours a doublé (année de comparaison : 2011) avec en moyenne 800 prêts par semaine.

DES CONTES POUR TOUS

À compter de septembre, l'équipe vous propose deux heures du conte par mois : une pour les enfants de 4 à 6 ans et l'autre pour ceux de 6 à 9 ans.

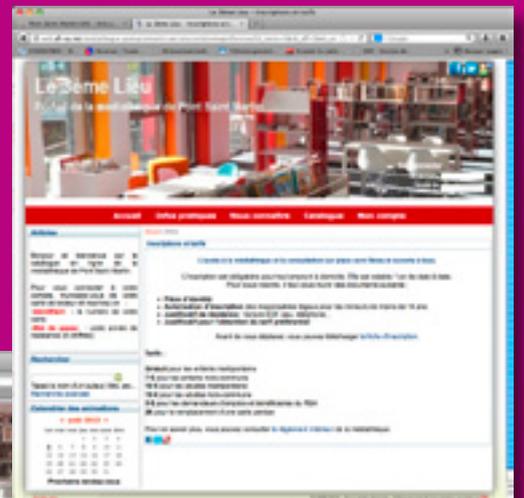
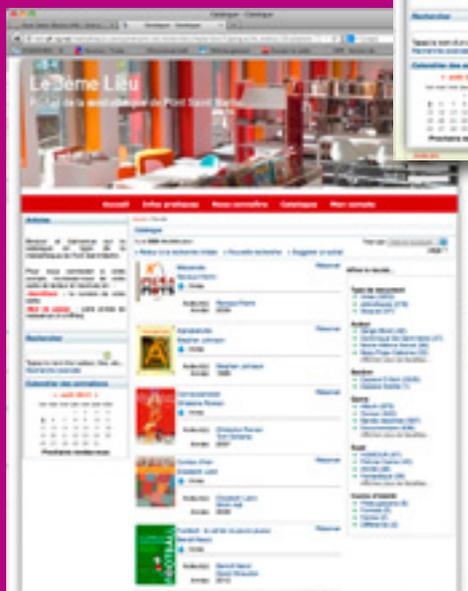
Premier rendez-vous mercredi 11 septembre :

- 15h30 pour les 6-9 ans
- 16h15 pour les 4-6 ans

Inscription gratuite à l'accueil de la médiathèque ou au 02 40 32 79 27

Le saviez-vous ?

La médiathèque a son propre portail Internet. Vous pouvez consulter le catalogue et réserver vos livres de chez vous. Le site rencontre un vif succès avec 500 connexions en mai pour faire des recherches ou consulter son compte.



SOCIAL

Les Capucines : 12 logements sociaux au cœur du bourg

Les Capucines, situées en plein cœur du centre bourg et à proximité des services, ce sont 12 logements sociaux réalisés par Atlantique Habitations répartis en deux secteurs : 5 logements rue des Écoles (3 type 2 dont un logement de secours, 1 type 3 et 1 type 4) et 7 logements rue de Nantes (2 type 2, 4 type 3 dont un de secours et 1 type 4).

Les logements de secours sont gérés par l'association d'insertion TRAJET reconnue pour ses différents champs d'intervention dans le domaine de l'action sociale. Cette gestion se fera également en étroite collaboration avec le service d'action sociale de la mairie afin de répondre au mieux aux besoins sans cesse croissants au regard de la situation économique actuelle. À noter : le logement de secours de type 3 a été meublé de toute urgence pour le relogement d'une famille victime d'un sinistre

Lors de l'inauguration des Capucines début juillet en présence des familles, Huguette Rayneau, adjointe à la vie sociale a précisé : *« Les relations de collaboration et de confiance existent depuis longtemps avec Atlantique Habitations. En effet, au moment*



de la création du lotissement du Hameau des Vignes, Atlantique Habitations y a construit 19 maisons situées impasse du Pressoir.

Pour les Capucines, cette collaboration s'est traduite dès février par un travail en commun

sur l'attribution des logements avec Béatrice Girard et Delphine Gourdon en tenant compte des propositions du Service d'Action Sociale de la commune et en permettant à 6 familles originaires de Pont Saint Martin de s'installer dans ces nouveaux logements. »

Avec la construction des Capucines, la commune dispose désormais de 74 logements locatifs sociaux dont 2 logements de secours.

« Notre objectif est de répondre aux besoins de personnes seules, âgées, de jeunes travailleurs, de familles monoparentales, de familles aux ressources limitées, en privilégiant les meilleures solutions de mixité sociale. 75 % de la population est aujourd'hui éligible à un logement dit "social". » conclut Yves François, maire.

RETOUR EN IMAGES: les travaux d'été



FIN DES TRAVAUX DE MAÇONNERIE ET ENTOURAGE EN PIERRE DE TAILLE DES OUVERTURES DE LA MAIRIE



DÉPLACEMENT DU CHENIL POUR LE CENTRE TECHNIQUE MUNICIPAL, À LA NIVARDIÈRE



RÉHABILITATION DE LA SALLE UTRILLO POUR UN ACCUEIL MUTUALISÉ DES ENFANTS ET DES JEUNES ET CLÔTURE DE LA COUR POUR SÉCURISER LES ACTIVITÉS EXTÉRIEURES

URBANISME

Les futurs résidents du Haugard accueillis en avant-première...

La nouvelle station d'épuration du Beau-Prêtre, d'une capacité double de la précédente désormais démolie, est opérationnelle depuis avril. Elle permet la poursuite de l'urbanisation du bourg. Alors que les résidents des 10 locatifs sociaux et des 2 logements de secours sont entrés dans leur nouvel appartement des "Capucines" le dernier week-end de juin, les futurs résidents de la 3^{ème} tranche du Haugard ont été reçus par les élus le 28 juin dernier.

Yannick Fétiveau, adjoint délégué à l'environnement et au cadre de vie, a rappelé le contexte de l'aménagement de cette 3^{ème} tranche qui respecte les nouvelles directives du SCoT : densification, orientation des

maisons, isolation, etc... Les bureaux d'études Environnement ont présenté les caractéristiques de cette nouvelle tranche de 59 logements, dont 16 logements sociaux et 4 maisons en accession sociale à la propriété : priorité aux piétons et aux vélos, cheminements doux, traitement des eaux pluviales par des noues, accès sécurisés au centre-bourg et ses services (écoles, commerces,...). Matthieu Yval, responsable pour la SELA de l'aménagement du lotissement du Haugard, a

évoqué le planning et la suite des travaux. Une quinzaine de maisons sont actuellement en construction, les premiers résidents rentreront dans leurs murs en octobre. Les voiries définitives seront réalisées en fin de parcours.

François, a souhaité à chacun une bonne installation, un enracinement profond et riche d'épanouissement personnel à Pont Saint Martin, commune en mutation du fait de sa situation géographique entre ville et campagne, au bord de la rivière l'Ognon, ce qui veut dire "petite Logne", à quelques encablures du lac de Grand Lieu, plus grande étendue d'eau douce de France. Le maire a conclu : *"Pont Saint Martin est riche de son passé viticole où il est de coutume de s'accueillir, de privilégier la qualité des relations. Je vous souhaite de profiter largement*

de cet accueil et d'entretenir ensuite à votre tour un voisinage respectueux de l'autre. À côté de la qualité de votre environnement vert et bleu, parallèlement à la large diversité et à l'ouverture de la vie associative sportive et culturelle qui vous tendra les bras, la qualité de vos relations entre vous et avec les autres est aussi un facteur important, vous le savez bien, de votre parfaite intégration. Je vous souhaite de devenir rapidement des Martipontains heureux de leur choix."

M. Piveteau, d'Aiguillon Construction, a rappelé que 10 locatifs sociaux, parfaitement intégrés, avaient déjà été réalisés par sa société dans la seconde tranche du lotissement à la satisfaction des résidents, en respectant des critères de mixité sociale, d'intégration environnementale des locatifs et de qualité architecturale.

Lors du verre de l'amitié offert dans la salle communale du Vieux Pressoir, au cœur du lotissement du Haugard, le maire, Yves



Lors du verre de l'amitié offert dans la salle communale du Vieux Pressoir, au cœur du lotissement du Haugard, le maire, Yves



AMÉNAGEMENT ET FLEURISSEMENT ESTIVAL



FIN DES TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT EAUX USÉES RÉALISÉS PAR MINIER TP RUE DES GAROTTERIES

« Au fil de l'Ognon » Samedi 7 et dimanche 8 septembre

Découverte de la rivière, plaisir d'une balade en barque... l'Ognon s'ouvre au public les samedi 8 et dimanche 9 septembre. Les départs sont possibles à partir du port de L'Halbrandière (Saint Aignan), du port des Roches de Trejet (La Chevrolière) et du Quai des Romains (Pont Saint Martin). Dans chaque port des animations sont proposées au public.

À Trejet : art floral, association sur la gestion de l'eau et comme l'année passée, le Syndicat du Bassin Versant de Grand Lieu fait découvrir la rivière et ses berges en proposant une Rand'eau pédestre commentée d'environ 7,5 km. Départ au port des Roches de Trejet à 9h, le dimanche 8 septembre.

À Pont Saint Martin : démonstration de confection de paniers par un vannier, jeux en bois, nichoirs à construire, présentation de rhizomes et de différentes plantes par une fleuriste, et initiation à la pêche avec Mr Yardin de la Gaule nantaise. L'inauguration aura lieu à 11h, le samedi 8, au Quai des Romains.

À Saint Aignan : intervention de l'école de musique, exposition Nature, etc.

Sur chaque site : rafraîchissements et restauration. Entrée libre.

Les bénévoles des associations Les Pigouilleurs, les Amis de Trejet et l'AREJ vous réservent le meilleur accueil.

Départ des balades

Samedi 7 : dès 14h
Dimanche 8 : à partir de 10h (Derniers départs à 17h)

Tarifs : Adulte 5 €
Enfant de 6 à 16 ans 2,50 €, enfant – de 6 ans gratuit



Fitness : inscriptions et reprise des cours Gym Santé Loisirs

Vous souhaitez reprendre une activité physique, entretenir votre forme, vous dépenser dans la bonne humeur...

L'association USP Gym Santé Loisirs vous propose des cours collectifs de Fitness : Gym dynamique (renforcement musculaire, souplesse, cardio-training), Step et Zumba.

Les cours sont encadrés par des animateurs (trices) diplômés et sont dispensés à la salle Gatien les lundis, mardis et jeudis en soirée et le samedi matin.

INSCRIPTIONS

À la salle Gatien : le mercredi 4 septembre de 18h à 20h.

Conditions : Etre âgé de 18 ans au moins dans l'année, fournir obligatoirement un certificat médical de non contre-indication

à la pratique de l'activité concernée, une enveloppe timbrée libellée à votre nom et adresse et le montant de la cotisation.

Une séance d'essai est possible.

Début des cours le lundi 9 septembre.

BONNE RENTREE !



RENSEIGNEMENTS :

Anne FETIVEAU : 06 82 15 81 35
Jocelyne MASSON : 06 99 25 94 42
Viviane MENUT : 02 40 32 71 22



Rencontres, Echanges, Jumelages...

Suite à l'assemblée générale de l'association, le 14 juin dernier en la présence d'une soixantaine de personnes, le Conseil d'Administration (CA) de l'AREJ compte deux nouveaux membres, Alastair Armstrong et André Saupin, à qui nous souhaitons la bienvenue. Le bureau a été reconduit dans son intégralité.

La cotisation 2013-2014 (de septembre à septembre) reste inchangée, 5 € par adulte, gratuité pour les enfants. Vous pouvez contacter un des membres du bureau. Les anciens adhérents pourront renouveler leur adhésion lors d'une visite d'un des membres du CA.

02 40 26 84 57 ou Marie-Thé Brisemeur au 02 40 02 12 04.

Les 8 et 9 juillet dernier, l'AREJ, en lien avec le Service Jeunesse et la municipalité, a eu le plaisir d'accueillir 13 danseurs, musiciens et accompagnateurs du groupe TOWARA du Benin. Des moments de convivialité et de découvertes partagées lors des hébergements chez des adhérents AREJ et animations en dehors des stages organisés pour les jeunes du service jeunesse (voir p. 5).



INSCRIPTION AUX COURS D'ANGLAIS ET D'ITALIEN

(Si nombre suffisant d'inscrits) **le 11 septembre à partir de 18h30** au pôle associatif, salle Boîte à idées.

Les cours reprendront le lundi 16 septembre.

Pour toute demande d'information, contacter Marie-Thé Perrochaud au

Nous l'avions annoncé et promis, le site web de l'AREJ fonctionne mais reste à enrichir. Vous pouvez le consulter dès à présent : arej44.org et nous faire part de vos commentaires. À votre disposition, une adresse mail consultée régulièrement : arejpsmf@wanadoo.fr. Bonne rentrée à tous !

Vide-grenier de l'été Indien

Le vide grenier de l'été indien organisé par l'Amicale Laïque ne dansera pas la danse de la pluie ! Il préfère capturer des rêves !

Cette année, le dimanche 29 septembre, venez nombreux !



10 € l'emplacement d'un peu moins de 10 m². Installation à partir de 7h.

Le bulletin d'inscription est téléchargeable sur le blog : <http://almartipontaine.blogspot.com/>

Renseignements 02 40 32 79 07
alpsm@orange.fr

Les 25 ans des Fous Roulants

Pour leurs 25 ans d'existence, Les Fous Roulants vous donnent rendez-vous le samedi 31 août et le dimanche 1^{er} septembre.

Au programme : attractions de voiturettes et prototypes. Une catégorie de véhicules diesel, Les Bolides du Poitou, sont invités à participer également.

Le principal c'est de s'amuser ! Il n'est pas question de grande compétition ! Simplement de passer un week-end agréable, festif et spectaculaire.



Samedi : attractions de 14h à 20h suivi d'un feu d'artifice à 22h

Dimanche : attractions de 14h à 19h avec tirage de la tombola

Durant ce weekend, prototypes et voiturettes alterneront des manches de 8 à 10 tours sur le circuit des Landes de Viais.

Parking gratuit et restauration sont assurés dès le samedi midi. Le traditionnel vide-grenier sera installé à partir de 8h30 le dimanche. De nombreuses autres animations rythmeront le week-end.

Renseignements et réservation vide grenier : 06 99 26 81 90. Entrée gratuite.

Dansons solidaires pour les enfants atteints de leucémie

Le samedi 7 septembre prochain à partir de 19h à la salle des Fêtes, l'association ELY GO RIT organise sa première soirée dansante. Venez nombreux soutenir l'action menée en faveur des enfants malades de leucémie - participation 16 € - buffet campagnard et boissons comprises.

Inscription au 06 14 08 80 09 ou elygorit@gmail.com

Les 40 ans du Joyeux Saint Martin

LES 40 ANS DE NOTRE CLUB

Nous les avons fêtés le 5 juin dernier. Environ 140 personnes nous avaient fait le plaisir de partager notre repas, une paëlla délicieuse. Un animateur-chanteur-conteur a fait de la magie, et son don de ventriloque nous a laissés pantois et admiratifs. En bref, ce fut une journée très réussie.



Du 24 au 26 septembre : voyage de 3 jours à Limoges et ses porcelaines, au lac de Vassivière avec un déjeuner croisière, et à Angoulême au centre ville typique, puis la clôture de cette virée au cabaret l'Ange Bleu, Prix 353 € par personne. Nous pouvons encore prendre quelques inscriptions.

Vendredi 11 octobre Concours de belote, salle des Fêtes. Inscriptions à partir de 14h, début du concours 14h30 précises. Un lot à chaque participant.

Mardi 15 octobre : Journée Folklorique Slave à Muzillac Cette journée représente toute la culture musicale et traditions des fêtes familiales slave. Après-midi dansant. Prix : 63 € pour les adhérents

NOS REPRISES

Chorale : le lundi 9 septembre, de nouveaux chanteurs seront les bienvenus.

Gym douce : le mardi 17 septembre. Un certificat médical est obligatoire pour s'inscrire.

Les Mains dans la Terre, le Nez en l'air Activités 2013-2014

LES PLANTES SELON LISA

Cours d'herboristerie pour tout savoir sur les plantes et leurs bienfaits pour la santé.

Lisa Perrodeau, herboriste, partagera ses connaissances sur les plantes.

Dates des cours : les samedis matins 12 octobre, 16 novembre, 14 décembre, 18 janvier, 15 février, 22 mars, 12 avril, 17 mai, 14 juin

Lieu : Le 3^{ème} Lieu - Salle « Boîte à Couleurs »

SORTIES BOTANIQUES

2 sorties botaniques, le samedi 25 octobre et le samedi 19 avril 2014, de 9h à 12h.

> **gratuit** pour les adhérents
Rendez-vous à 9h derrière la mairie de Pont Saint Martin

POUR TOUTE INFORMATION

Contactez l'association : Tél : 06 86 25 58 07 / 02 40 78 77 64

Mail : mainsdanslaterre@laposte.net



Cours de yoga 2013-2014

L'association USP Yoga propose trois cours le jeudi et le vendredi en soirée. Ils ont lieu dans la salle polyvalente de l'école primaire publique Les Halbrans (entrée près du cimetière).

Débutants et confirmés sont acceptés dans tous les cours.

Les cours reprendront les jeudi 25 et vendredi 26 septembre. Le 1^{er} cours est gratuit avant inscription.

Pour inscription et renseignements, une permanence se tiendra le jeudi 12 septembre de 18h à 19h à la salle.

CONTACTS

Brigitte Forget 02 40 63 31 17 / mick-brigit@laposte.net

Catherine Marrec 02 40 69 90 08 / cathymarrec@sfr.fr

Fête de la Musique au Champsiôme

Le vendredi 21 juin, le Champsiôme accueillait l'orchestre Cool Musique pour la Fête de la Musique.

Dès 19h30, les premiers sons se sont fait entendre aux abords du plan d'eau. C'était une marche entraînante et les habitants du Champsiôme, prévenus par flyers dans les boîtes aux lettres accouraient de toutes parts. L'ambiance était au bal musette et certains danseurs se sont fait un



petit plaisir sur le gazon. Valses, tangos, paso doble, madison, syrtaki, cha cha, et j'en passe, se sont succédés pour le plus grand plaisir de tous. Vers 21h45, les musiciens se sont retrouvés autour du verre de l'amitié offert gentiment par l'Association Sportive du Champsiôme. Un grand merci à tous et à une prochaine fois !

Musique et Danse

Après une fin d'année mouvementée, l'association Musique et Danse prépare la rentrée.

NOUVEAUTÉS 2013/2014

- La section Musique, en plus des cours d'éveil musical à partir de 4 ans, des cours d'instrument et de formation musicale, proposera dès la rentrée prochaine un atelier Variété, ouvert aux ados et aux adultes. Au programme : technique vocale et expression scénique pour apprendre à chanter vos chansons préférées que ce soit celles d'Adèle, Rihanna, Jenifer ou celles de Brel ou Brassens...

- La section Danse Modern'Jazz veut relancer un cours pour adultes, cours qui avait disparu l'an dernier faute d'inscriptions.

- La section Danse Country ouvre à nouveau un cours de country pour débutants. Les danseurs de 2^{ème} et 3^{ème} année en cours de Line Dance et de 4^{ème} année et + en cours de country sont toujours les bienvenus.

Les inscriptions se feront le **mercredi 4 septembre de 17h à 19h** dans la Boîte à Musiques (3^{ème} Lieu), dossier disponible sur le site de la mairie de Pont Saint Martin.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

L'assemblée générale de l'association aura lieu mercredi 11 septembre à 20h30 dans la Boîte à Musiques. À l'issue de la réunion, vous pourrez consulter les différents groupes des cours de danse, ainsi qu'acheter des photos du gala.

Les Martin Chanteurs

Nous avons terminé la saison par un voyage musical entre l'Europe, la Russie, les Amériques du Nord et du Sud, lors d'un concert à l'église le 28 juin.

Cette saison aura été l'occasion d'acquérir un nouveau répertoire varié, de progresser encore

dans l'apprentissage du chant et d'inaugurer la Boîte à Musiques du 3^{ème} Lieu, dont la qualité acoustique et la disposition nous permettent de faire nos répétitions dans des conditions optimales.

Notre chef Benoît Strauss qui nous dirigeait depuis trois ans nous quitte pour d'autres expériences, nous le remercions chaleureusement pour sa compétence, sa patience et sa disponibilité. Nous lui souhaitons bonne route pour la suite de sa carrière. Nous sommes actuellement

en recherche d'un (ou une) nouveau (vella) chef pour la rentrée.

Si vous aimez chanter, si le chant choral vous plait, n'hésitez pas à nous contacter nous nous ferons un plaisir de vous accueillir, dans une ambiance sympathique et chaleureuse. La connaissance de la musique n'est pas nécessaire.

SI VOUS ÊTES INTÉRESSÉS

Contacts :

Albert Parnaudeau : 02 40 32 76 64

06 88 12 54 52

Audrey Laut : 02 40 76 74 77

Stéphanie Poligot : 02 51 70 02 29

Venez consulter notre site :

www.martinchanteurs.fr



USP QI GONG

L'USP Qi Gong reprendra ses activités la semaine 38 : mercredi 18, vendredi 20 et samedi 21 septembre. Trois enseignants animeront les cours : André Boutin diplômé « Les temps du corps » et Feggae, Jean-Jacques Kinsch diplômé « Les temps du corps », et Maryannick Le Gouguec diplômée « Quimétao ».

121 adhérents ont suivi les cours en



2012-2013. Comme chaque année, divers événements ont enrichi la saison : le Nouvel An Chinois, la démonstration au Forum des Artisans Commerçants et Associations, le stage de Vendée à Moutiers-les-Mauxfaits, et les ateliers trimestriels du « lâcher prise » animés par André Boutin.

La semaine nationale du Qi Gong s'est déroulée cette année du 3 au 9 juin, tous nos cours étaient ouverts au public. Un stage d'une journée animé par Jean-Jacques Kinsch en juin a clôturé la saison.

Les cours ont lieu le mercredi, vendredi et samedi. Pour tout renseignement ou demande d'inscription, vous pouvez contacter Marie-Christine Kinsch, présidente au 06 60 34 23 63 ou kinchinette@hotmail.fr

La Roselière : un lieu de vie ouvert sur l'extérieur

La maison de retraite la Roselière en quelques chiffres, ce sont 60 lits, 12 places en unité d'accueil pour les personnes désorientées, une place d'accueil temporaire, plus de 40 salariés et 35 bénévoles.

L'assemblée générale qui s'est déroulée le 10 juin, en présence du maire, Yves François et de Huguette Rayneau, adjointe à la vie sociale, fut l'occasion de faire le bilan de l'année 2012 : 17 nouveaux résidents ont rejoint l'établissement. La moyenne d'âge est de 86³⁸ ans (la plus jeune a 70 ans et la plus âgée 98). 17 décès ont été enregistrés. Comme chaque année, des investissements ont été réalisés pour améliorer le confort des résidents : climatisation de la chapelle, poursuite de la rénovation des chambres, nouveaux chariots de distribution des repas en étage, renouvellement de la vaisselle, réaménagement de la cuisine, installation d'un système anti-fugue, matériel de soin...

La Roselière propose de nombreuses animations en interne aux résidents (goûters anniversaires, séances avec Lien K-nin, sorties en minibus, conférences découverte...), ainsi

que des activités jeux, lecture, chant ou jardinage grâce aux bénévoles. Elle participe également à la vie de la commune (Téléthon, vœux de la municipalité, repas des aînés, fête des grands-mères, fête de la musique) et entretient des relations particulières avec l'école Saint Joseph (ateliers manuels, cuisine ou chant), le Joyeux St Martin (rencontres du jeudi), Pause Café (loto, galette des rois, pique-nique).



USP Football Saison 2013/2014 des changements au club !

GROUPEMENT DE JEUNES

Dès la rentrée, les catégories U15-U18, seront en "groupement de jeunes" avec le club de Saint Aignan de Grand Lieu, son nom "GJ PONT SAINT MARTIN SA". Il s'agit d'un partenariat composé de 4 équipes (2 en U15 et 2 en U18) pour les jeunes footballeurs de 14 à 18 ans des deux communes, ils s'entraîneront et joueront ensemble ! D'août à décembre, les U15 du groupement s'entraîneront et joueront leurs matchs à Pont Saint Martin, alors que les U18 s'entraîneront et joueront leurs matchs à Saint Aignan de Grand Lieu.

SENIORS

La saison est repartie depuis le 9 août avec un duo à la tête du groupe seniors : Stéphane Durand et Antoine Gérard, 1^{er} match de Coupe le 1^{er} septembre ! Reprise de la coupe de district pour l'équipe B le dimanche 15 septembre. Les championnats seniors reprennent le dimanche 22 septembre.



REPRISE DES ENTRAÎNEMENTS

catégories jeunes :
- U7/U8/U9 : samedi 7 septembre – 10h30
- U11 : mercredi 4 septembre – 14h

NOUVELLES INSCRIPTIONS

N'hésitez pas à contacter Nathalie Thomas au 02 40 26 85 32, mail : nat.thomas@orange.fr

Retrouvez les calendriers sur le site : <http://www.uspfoot.free.fr/Index.php>

USP Basket : tournois Séniors 1 masculin et féminin

Tournoi Seniors de niveau National et Régional – Complexe Sportif Valdotain Pont Saint Martin

(Septembre)	Seniors Féminin	Seniors Masculin
Judi 5	20h NRB (NF2) – Cholet Basket (NF3)	
Vendredi 6	20h USPt St Martin (NF3) – NRB (NF2) 20h ALPCM (NF3) – Vertou (RF1)	
Samedi 7	14h ALPCM (NF3) – Falleron/Touvois (NF3) 15h30 USP St Martin – Vertou 17h Cholet basket/Falleron-Touvois 19h30 NRB – Vertou 21h USPt St Martin – Cholet Basket	15h30 NRB (R3) – La Chevrolière (R3) 17h30 Pont St Martin (R3) – Basse Goulaine (R2)
Dimanche 8	10h Falleron-Touvois /Vertou 11h30 ALPCM – NRB 15h USPt St Martin – Falleron/Touvois 16h ALPCM – Cholet Basket	13h 3 ^{ème} contre 4 ^{ème} 18h 2 ^{ème} contre 1 ^{er}

REPRISE DES CHAMPIONNATS JEUNES ET SENIORS

21/22 septembre 2013 – Seniors – U17 – U15 – U13 – U11 – U9 non débutant

RÉINSCRIPTIONS/INSCRIPTIONS

Renseignements/inscriptions : Dominique GODARD – 44 rue du Pays de Retz – 44860 PONT SAINT MARTIN – Tél 02 40 32 73 43 à partir de 19 heures ou par mail godarddominique@wanadoo.fr

Site internet <http://club.quomodo.com/pontsaintmartinbasket>



USP marchipontains : la rentrée pédestre... c'est maintenant !

Une permanence pour les inscriptions et réinscriptions se tiendra le samedi 14 septembre, de 9h à 12h30 à la salle des Recherches historiques, place du marché.

Le certificat médical est obligatoire, pensez-y dès maintenant !



LE WEEK-END DE PENTECÔTE À RONCES-LES-BAINS / LA TREMBLADE

Le programme de septembre à janvier 2014 est consultable sur le site associatif et remis lors de l'inscription. Nous proposons des marches le mercredi matin, le jeudi après-midi, le samedi après-midi et le dimanche matin ainsi que des sorties sur la journée et deux séjours en week-end de deux à trois jours, avec des allures différentes proposées en fonction des participants (allure normale, tonique ou zen).

Le bureau réélu lors de l'assemblée générale fin mai reste le même :

- Président (secrétariat général) : Michel Barré
- Vice-Président / Délégué USP (en charge des journées et WE) : Alain Bouyer
- Trésorière : Monique Guérin – Trésorière adjointe : Céline Huteau
- Secrétariat Licences / Indemnités kilométriques : Marie-Thérèse Marcand

POUR TOUT RENSEIGNEMENT

vous pouvez contacter Michel Barré : 02 40 02 11 92
ou 06 81 01 68 09

Visitez le site de l'Union Sportive Pont Saint Martin Randonnée : <http://usp.marchipontains.free.fr/>

Assemblée générale de l'USP

L'assemblée générale USP fin juin a permis de récompenser sportifs et bénévoles après une saison riche. L'Union Sportive c'est aujourd'hui 1500 adhérents fédérés en 9 associations :

- USP Gym Santé Loisirs : 320 licenciés
Présidente : Anne Fétiveau
- USP Football : 290 licenciés
Président : Dimitri Deneele
- USP Basket : 284 licenciés
Président : Gérard Padiou
- USP Tennis : 180 licenciés
Président : Fabrice Boucard
- USP Qi Gong : 120 licenciés
Présidente : Marie-Christine Kinsch
- USP Tennis de table : 103 licenciés
Président : Frédéric Bardy
- USP Marchipontains : 95 licenciés
Président : Michel Barré
- USP Yoga : 40 licenciés
Présidente : Brigitte Forget
- USP Volley : 10 licenciés
Président : Philippe Plantive

LE BUREAU

Il reste le même jusqu'à sa prochaine réunion en octobre :

- Président : Gérard Padiou
- Vice-président : Philippe Plantive
- Secrétaire général : Michel Barré
- Secrétaire-adjointe : Anne Fétiveau
- Trésorière : Dominique Godard
- Trésorière adjointe : Nathalie Thomas

À L'HONNEUR LORS DE LA REMISE DES RÉCOMPENSES

En basket, les Séniors Filles championnes



de régionale 1 (voir bannière sur la photo), elles accèdent à la Nationale 3. Également les benjamins Élite qui ont perdu en finale départementale et leurs 2 entraîneurs.

En football, les 5 animateurs de l'école de Foot dont le label a été renouvelé par la FFF, à savoir Messieurs : G. Hervouet, M. Liaigre, S. Riand, A. Roy et S. Litou.

USP Tennis

Nous espérons que vous avez passé d'excellentes vacances et vous souhaitons une bonne reprise sportive !

BUREAU DE L'USP TENNIS POUR LA SAISON 2013/2014

La composition du bureau de l'USP Tennis est consultable sur notre site internet à l'onglet présentation.

TOURNOI INTERNE DE JUIN

- Nous étions 59 participants. Plusieurs nouveautés pour ce tournoi :
- Il était un peu plus étalé que d'ordinaire afin de permettre une organisation des matchs plus souple. Il s'est déroulé sur 3 semaines au lieu de 2 habituellement, du 8 au 30 juin.
 - Il s'est terminé un dimanche matin avec un pique nique ouvert à tous les membres du club.
 - Il était gratuit.
- L'ensemble des résultats est consultable sur notre site Internet.



supervisé par notre juge arbitre Sébastien Francheteau.

Inscription : 14 € pour les adultes ou 10 € pour les moins de 18 ans. **Vous avez la possibilité de vous inscrire directement sur le net fft.fr ou sebastien.francheteau@neuf.fr**
Nous recherchons des volontaires pour assurer des permanences pendant le tournoi en soirée ou le week-end. Merci de nous contacter si vous êtes disponible.



INSCRIPTIONS SAISON 2013/2014

Nouvelles inscriptions **le samedi 6 septembre de 10h à 12h** dans le club house des halles de tennis, dernier délai afin d'organiser les cours qui commenceront début octobre.

Si vous ne pouvez vous déplacer, veuillez contactez Fabrice Boucard (président du club) au 06 23 90 25 43. **Toute personne n'ayant pas renouvelé son inscription ne pourra plus accéder aux salles à partir du 1^{er} octobre.**

N'hésitez pas à consulter notre site pour obtenir plus d'informations : <http://www.usp-tennis.fr>

TOURNOI OPEN DE SEPTEMBRE

Prévu du 19 au 29 septembre, n'oubliez pas de vous y inscrire. Il sera

ECOLE SAINT JOSEPH

Visite des écoliers de Brockenhurst du 25 au 28 juin

Tout a commencé mardi soir sur la cour de récréation des maternelles par une plancha et un match de football improvisé. Il était en effet important de ne pas envoyer les petits anglais directement dans leurs familles d'accueil dès leur descente du car ! Quelques heures de socialisation et de transition ont été nécessaires aux enfants pour faire connaissance. Et quoi de mieux qu'un ballon de foot et un sandwich ? Les parents avaient préparé un buffet. L'ambiance très conviviale et estivale a été appréciée par nos amis d'outre-manche.

Mercredi, le groupe s'est rendu au Puy du

Fou avec les correspondants français. Une belle journée ensoleillée dont nos amis se souviendront !

Jeudi matin, visite de la cathédrale et du château des Ducs de Bretagne. Une belle promenade sur les remparts a permis aux enfants de profiter des installations artistiques du Voyage à Nantes et de la vue sur la Tour LU.

Ensuite, ils se sont rendus aux Machines de l'île. Les élèves de Brockenhurst ont été tellement impressionnés par l'éléphant et le carrousel qu'ils ont souhaité rester en ville plus longtemps que prévu ! Quelques enfants ont eu la chance d'expérimenter les machines !

Vendredi matin, nous avons fait une assemblée d'enfants dans la salle de motricité. Nous avons écouté la directrice, Mrs Cawthra puis nous avons tous chanté.

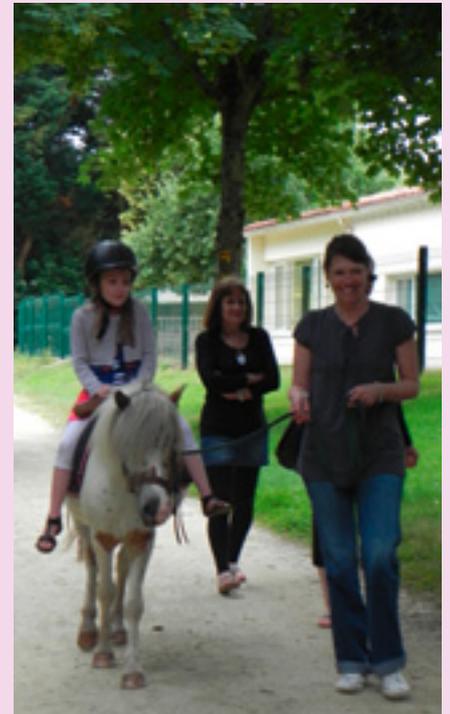
Nos amis ont laissé une empreinte de leurs mains et ont écrit des petits messages à l'attention de leurs familles d'accueil ou la nourriture et la qualité des échanges ont été mis en avant.

Et déjà il était l'heure de se dire au revoir. C'était très émouvant...

Nous avons déjà hâte d'aller les voir en mai ou juin prochain !

RETOUR EN IMAGES : la fête des écoles Les Halbrans

Merci à tous ceux qui ont contribué à la belle réussite de la fête des écoles ! Spectacle, musique, jeux et restauration ont fait le bonheur de tous ! Le conseil local de la FCPE vous invite à l'assemblée générale le mardi 17 septembre à 20h30 à l'école maternelle. Plus de photos, plus d'infos, venez !



Jeudi 29 août **Inauguration de la passerelle** franchissant l'Ognon au Parc de la Filée (Les Sorinières)
Sur site au Parc de la Filée, 18h

du 30 août au 1^{er} sept. **Visite d'une délégation valdôtaine**

Samedi 31 août **Inauguration de la station d'épuration du centre bourg**
Sur site, au Beau-Prêtre, 10h30

Attractions de voitures et feu d'artifice (à partir de 14h)
(22h)
organisés par les Fous Roulants - Les Landes de Viais

Dimanche 1^{er} **Fête du Sport**
organisée par la Communauté de Communes de Grand Lieu
Siège communautaire- Tournebride, La Chevrolière, à partir de 7h30

Attraction de voitures et vide-grenier
organisés par les Fous Roulants - Les Landes de Viais, toute la journée

du 5 au 8 **Tournoi de basket Seniors régional et national**
organisé par l'USP Basket - Salles Gardin et Coubertin

Samedi 7 **Randonnée semi-nocturne La Marchipontaine**,
organisée par l'USP Randonnée et le Comité des Fêtes
Accueil salle Gatien, à partir de 18h30

Dansons solidaires pour les enfants atteints de leucémie
organisé par Ely Go Rit (sur réservation), Salle des fêtes, 19h

Samedi 7 **Balades sur l'Ognon**
organisées par l'association Les Trois Ports - Quai des Romains, à partir de 14h le samedi et de 10h le dimanche

Mardi 11 **Heures du conte**
Médiathèque Le 3ème Lieu, 15h30 pour les 6-9 ans,
16h15 pour les 4-6 ans

Assemblée générale de Musique et Danse
Boîte à Musiques, 20h30

Jeudi 12 **Conseil Municipal**
Salle La Charmille, 20h30

Samedi 14 **Fête du Vieux Pressoir : Les cow-boys et les indiens s'installent au Vieux Pressoir**
Expositions, animations, ateliers et spectacles /
Entrée libre et gratuite
De 14h30 à 18h

Mardi 17 **Assemblée générale de la FCPE**
Ecole maternelle - Les Halbrans, 20h30

du 19 au 29 **Tournoi de tennis Seniors**
Halles de tennis, salles Gardin et Coubertin

Vendredi 27 **Assemblée générale de l'Elan Fanfare Harmonie**
Boîte à Musiques - Le 3^{ème} Lieu, 20h30

Samedi 28 **Loto**
organisé par Haïti Fraternité Espérance - Salle des fêtes, 20h

Dimanche 29 **Vide grenier de l'été Indien**
organisé par l'Amicale Laïque, Place du marché

LOTO le 28 septembre

L'association FRATERNITE HAÏTI ESPERANCE vous invite au loto qu'elle organise, à la salle des fêtes, le samedi 28 septembre à 20h.

Cette association, à caractère humanitaire (loi 1901), vient en aide à de jeunes haïtiens issus de milieu défavorisés. Son action s'inscrit dans la durée et porte, au regard des besoins, sur :

- L'attribution d'une pension pour vivre ;
- Le financement d'études, de formations professionnelles ;
- La concrétisation de projets professionnels ;
- Le versement d'aides ponctuelles et d'urgence (soins médicaux)



Bien que ces jeunes évoluent dans des conditions extrêmement misérables, leur courage et leur détermination forcent notre admiration.

Faute de moyens financiers, l'association ne peut répondre à toutes les demandes en provenance d'Haïti. Aussi, l'objectif de ce loto est de collecter des fonds afin d'aider d'autres jeunes en situation de détresse et en attente d'une vie meilleure.

Inscriptions à la catéchèse

Mercredi 4 septembre 10h à 11h30 et 15h à 17h
Samedi 7 septembre 10h à 11h30 à la maison paroissiale.
Première messe des familles :
dimanche 22 septembre à 11h

Libre expression

INVITATION



Vous êtes invités à

l'Assemblée Générale de l'association

Pont-Saint-Martin-Avance !

le vendredi 4 octobre 2013
à 20 h30 salle Saint Martin

Dès vos projets et avant tous travaux en domaine public ou privé, Ayez le bon réflexe !

Des canalisations enterrées acheminent le gaz naturel haute pression. Des bornes ou balises jaunes vous signalent leur proximité.

Pour tout projet : plantation d'arbres ou dessouchage ; mise en place de piquets, pieux, poteaux ; modification du profil du terrain, stockage de matériaux ; tranchée, drainage, curage de fossés ; construction de tout type : muret, bâtiment ; voie de circulation, soyez vigilants.

Les bornes ne sont pas toujours situées à l'aplomb de la conduite. Entre deux bornes, la canalisation peut présenter une courbe. La profondeur des canalisations est variable. Une servitude fixe les dispositions à respecter à proximité des ouvrages de transport de gaz naturel. **Les travaux à proximité de ces ouvrages sont réglementés. Il est obligatoire d'établir une Déclaration de projet de Travaux (DT) et une Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux (DICT).**

UN SEUL RÉFLEXE !

Informez-vous sur le **Guichet Unique** : www.reseaux-et-canalisation.gouv.fr pour vérifier la présence éventuelle d'ouvrages de transport de gaz naturel à proximité des travaux prévus.

POUR PLUS D'INFORMATIONS

N'hésitez pas à nous consulter :
Région Centre Atlantique
Centre de Traitement DT/DICT/projet Nantes
10 quai Emile Cormerais
CS 10002
44801 SAINT HERBLAIN cedex
0800 02 29 81

Décret 2011-1241 du 5 octobre 2011 : relatif à l'exécution de travaux à proximité de certains ouvrages souterrains, aériens ou subaquatiques de transport ou de distribution.

Décret 2012-615 du 2 Mai 2012 : relatif à la sécurité, l'autorisation et la déclaration d'utilité publique des canalisations de transport de gaz, d'hydrocarbures et de produits chimiques.

Des difficultés en matière de logement ? Pensez à l'ADIL ou au Service Conseil Logement (SCL)

L'ADIL nous informe gratuitement sur l'habitat, que nous soyons locataires, propriétaires ou candidats à l'accession

Les conseillers juristes et financiers de l'ADIL vous informent, gratuitement et en toute indépendance, sur tous les aspects juridiques, financiers et fiscaux de :

- vos relations bailleurs locataires (bail, loyer, états des lieux, dépôt de garantie, congé...),
- l'habitat indigne, la prévention des expulsions,
- la fiscalité de l'habitat, la copropriété et les règles d'urbanisme,
- vos projets d'amélioration de votre habitat ou de vos investissements locatifs (prêts, aides financières...),
- vos projets d'accession à la propriété (simulations financières, prêts, aides

financières, compromis, contrat de construction ou de maîtrise d'œuvre...).

L'AGENCE DE L'ADIL PRÈS DE CHEZ VOUS ET PERMANENCE

Agence de Nantes
6 rue de l'Arche Sèche
Téléphone : 02 40 89 30 15
Horaires : 9h à 12h30 et 13h30 à 17h
(fermé le mardi matin)
Pont Saint Martin
Centre social New-Forest, 35 rue de Nantes
2^{ème} mercredi de 11h à 12h

LE SERVICE CONSEIL LOGEMENT : AIDER LES ACCÉDANTS OU LES FAMILLES PROPRIÉTAIRES EN DIFFICULTÉ FINANCIÈRE

L'association s'adresse aux accédants et aux familles propriétaires de leur logement

pour les aider à surmonter leurs difficultés financières pour conserver leur bien, trouver un crédit adapté, et les accompagner jusqu'à complet remboursement.

La mission du SCL :

- Établir un diagnostic complet, neutre et gratuit de la situation financière des familles
- Définir les possibilités financières après un examen global des ressources et charges de la famille
- Constituer un dossier de prêt irréprochable à présenter à la banque partenaire choisie
- Effectuer un remboursement immédiat des dettes litigieuses
- Procéder au défichage bancaire
- Assurer l'accompagnement durable jusqu'à la dernière mensualité

Service Conseil Logement
20 rue Félibien à Nantes
Téléphone : 02 40 20 10 22



Service de garde Allo santé

MÉDECINS

Les cabinets médicaux sont fermés les nuits de 20h à 8h, les samedis de 13 à 20h, les dimanches et jours fériés de 8h à 20h. Contactez le 15 qui vous dirigera soit vers le CAPS de Bouaye, soit aux Urgences de Nantes.

PHARMACIENS

Les pharmaciens sont de permanence du samedi soir (20 h) au lundi matin (8 h).

Les gardes sont affichées sur les portes des pharmacies.

AMBULANCES

En cas d'urgence, appelez le 15

CENTRE DE SOINS - INFIRMIERES LIBERALES

PONT SAINT MARTIN - 02 40 26 83 88

1^{er} septembre Christine FAOUAID
02 40 26 81 08

8 septembre Christine FAOUAID
02 40 26 81 08

15 septembre Christine FAOUAID
02 40 26 81 08

22 septembre Chantal FOUCHER
02 40 31 00 12

29 septembre Céline MARECHAL
02 40 26 81 08

Les gardes sont susceptibles d'être modifiées au dernier moment

ETAT CIVIL

Juin

NAISSANCES

CRÉTAL Clovis
4 rue des Fossés

BALLU Emma
20 bis rue de la Mône

DÉCÈS

M^{me} Yvette LOUET
née MALAVIEILLE

M^{me} Marguerite CORNET
née HARDY

Juillet

NAISSANCES

BOISARD Hannah 5 rue du vignoble

TERNOIS Eva 6 rue des Vignerons

LALLEMAND Raphaël 26 rue du Petit Fréty

MARIAGES

FOURRAGE Grégory et **DAVID Sandra**

BONATI Julien et **MARIN Magalie**

DÉCÈS

M^{me} Renée HERVOUET

née LHOMMELET

M^{me} Léone GUERIN née RIPOCHE

M^{me} Suzanne BERSOT née DUFOUR

Permanences diverses

PERMANENCE À LA MAIRIE AU SERVICE URBANISME

CAUE (Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement de Loire-Atlantique) - Mme FAVRY

Mercredi 18 septembre de 16h à 17h30

Sur rendez-vous auprès du service urbanisme de la mairie

PERMANENCES AU CENTRE MÉDICO-SOCIAL « ESPACE NEW FOREST » 35 RUE DE NANTES :

P.M.I. (Protection Maternelle Infantile)

Permanences le mardi 3 septembre, le matin et les jeudis 12 et 26 septembre l'après-midi, l'après-midi sur rendez-vous au 02 40 78 70 25

Centre de soins Infirmiers

Du lundi au vendredi, de 13 h 15 à 13 h 45 au 02 40 26 83 88

Consultation enfants PMI (avec un médecin)

Les jeudis 5 et 19 septembre, sur RDV

Assistantes Sociales Sur RDV, au 02 40 78 70 25

AUTRES PERMANENCES :

CLIC (Centre Local d'Information et de Coordination Gérontologique)

Parc d'Activités de Tournebride – La Chevrolière

Siège social : 02 40 36 06 42

Sur rendez-vous au 06 25 07 00 62

Conciliateur de Justice

Madame Sourdain - Mairie de Bouaye – Salle des permanences
02 51 70 55 55

PERMANENCE SÉCURITÉ ÉLUS

En cas d'urgence ou d'accident, appeler l'élu de permanence au 06 84 62 30 98.

NB : Pour tout problème de voisinage ou nuisance sonore, contacter la gendarmerie : - dans la journée au 02 40 65 41 17,
- après 20h et le week-end, faire le 17.

Hôtel de ville

Rue de la mairie - 44860 Pont Saint Martin

Tél. : 02 40 26 80 23 - Fax : 02 40 32 77 51

E-mail : contact@mairie-pontsaintmartin.fr



HORAIRES :

Le lundi, mercredi, jeudi :

de 8h45 à 12h15 et de 13h45 à 17h

Le mardi : de 8h45 à 12h15

(Fermé au public l'après-midi)

Le vendredi : de 8h45 à 16h15

Le samedi : de 9h à 12h

(état civil uniquement)